

# DÉCLARATION DE POLITIQUE SOCIALE DU CPAS

## de la Commune de Saint-Georges-sur-Meuse 2025-2030

Les synergies ainsi que la concrétisation de l'égalité entre les Centres Publics d'Action Sociale (CPAS) et les communes se sont opérées. En effet, les acteurs responsables et encadrants ont collaboré pour aboutir à des textes légaux et réglementaires précisant davantage les missions des uns et des autres. Dès lors, l'adoption d'une déclaration de politique sociale et d'un Plan Stratégique Transversal (PST) incombe aux CPAS. La déclaration, véritable guide politique, doit être adoptée dans les deux mois de l'installation du Conseil de l'Action Sociale. Il s'agit tout particulièrement de formaliser les intentions politiques à entamer, adapter ou défendre durant la législature à venir. Ainsi, cette déclaration jette les bases de la construction du Plan Stratégique Transversal.

Par ailleurs, il était logique de tenir compte des points de la Déclaration de Politique Communale votée ce 30 janvier 2025 pour élaborer notre propre Déclaration de Politique Sociale. Il va de soi, que les compétences spécifiques du CPAS, codifiées dans la loi organique, constituent le socle de l'intervention sociale. Ne seront cités ici que des projets d'envergure.

L'objectif du CPAS de Saint-Georges-sur-Meuse est de garantir le bien-être de tous les habitants de la commune et de soutenir leur intégration. Dans un esprit de solidarité et de justice sociale, nous mettons en place diverses initiatives visant à soutenir les individus et les familles dans le besoin. Chaque individu a droit à une vie digne, et il est de notre devoir de veiller à ce que personne ne soit laissé pour compte. Nous traitons chaque personne avec bienveillance et considération, sans distinction d'ethnie, de sexe, d'âge, de religion ou de statut socio-économique. Nous nous efforçons de garantir l'équité dans l'accès aux ressources et aux services. Chacun doit avoir les mêmes opportunités pour améliorer sa situation et participer pleinement à la vie de la communauté.

Suite au nouvel accord du gouvernement fédéral, des réformes majeures sont en œuvre et toucheront nos bénéficiaires. Parmi celles-ci, des modifications quant à l'accès aux allocations de chômage vont voir le jour. Les CPAS seront en première ligne pour accueillir ces nouveaux profils. Le gouvernement fédéral assurera un soutien financier pour palier l'accroissement des demandes. L'accent est mis sur les Projets Individualisés d'Intégration Sociale (PIIS) et la réinsertion socio-professionnelle des bénéficiaires. Un contrôle accru des CPAS sera effectué et suivant les résultats obtenus, un système de bonus-malus sera instauré. L'impact de ces mesures est de taille pour les CPAS.

En tenant compte de ce qui précède, voici les objectifs que nous souhaitons poursuivre et voir aboutir pour la mandature 2025-2030. Nous nous adapterons à l'évolution de la situation et développerons des axes en parfaite synergie avec la commune et le Plan de Cohésion Sociale (PCS).

## TABLE DES MATIERES

|                                             |   |
|---------------------------------------------|---|
| <b>Objectif « Le Vivre Ensemble »</b> ..... | 2 |
| La qualité de vie des Seniors .....         | 2 |
| Soutenir nos citoyens.....                  | 2 |

|                                                      |   |
|------------------------------------------------------|---|
| <b>Objectif « Evoluer Ensemble »</b> .....           | 2 |
| Favoriser le bien-être de tous .....                 | 2 |
| Renforcer la réinsertion socio-professionnelle.....  | 3 |
| L'administration et accessibilité des services ..... | 3 |
| <b>Objectif « Communiquer Ensemble »</b> .....       | 3 |

## Objectif « Le Vivre Ensemble »

### La qualité de vie des Seniors

- Encourager le maintien à domicile et l'hébergement de qualité accessible.
- Envisager des collaborations avec des structures existantes pouvant intervenir au domicile des personnes et effectuer diverses petites réparations.
- Engager un accompagnateur social pour les démarches administratives des Seniors en collaboration avec le PCS.
- Réorganiser le service des repas à domicile par un système plus efficient.
- Favoriser les moments de rencontre entre les résidents de la Maison de Repos (MR) et les habitants de la commune.
- Acquérir un véhicule pour permettre le transport de nos résidents de la MR.
- Etudier la faisabilité d'obtenir le label qualité du plan wallon nutrition santé à la MR.

### Soutenir nos citoyens

- Soutenir le retour d'un commerce de proximité à Stockay par l'analyse de faisabilité de la mise en place d'une épicerie sociale.
- Garantir la prise en charge thérapeutique des bénéficiaires en souffrance mentale et consolider le rôle d'« *Openado* » (service gratuit et confidentiel d'accueil, d'écoute, d'aide, d'information et d'orientation pour les enfants et adolescents de 0 à 23 ans et pour leur famille).
- Encourager le développement d'un parrainage entre les seniors et les jeunes.

## Objectif « Evoluer Ensemble »

### Favoriser le bien-être de tous

- Briser l'isolement des personnes par l'organisation de moments de rencontre conviviaux et solidaires en collaboration avec le PCS.
- Poursuivre les initiatives intergénérationnelles en augmentant le nombre de partenaires pour une même activité.
- Envisager la construction d'un bâtiment conjoint avec la Maison communale et le CPAS : perspectives et faisabilité.
- Réorganiser des portes-ouvertes de la MR et de la boutique « Trucs et Trocs ».
- Actualiser le projet de vie institutionnel de la MR.
- Poursuivre les synergies entre le CPAS, l'Administration communale et le PCS en vue d'une meilleure efficience de la qualité des services proposés à la population.

- Promouvoir le système des « *Tickets article 27* » (faciliter la participation culturelle pour toute personne vivant une situation sociale et/ou économique difficile) pour valoriser la culture.
- Envisager le partenariat avec les commerces afin de permettre aux enfants scolarisés d'acquérir du matériel scolaire à moindre coût en début d'année.

## Renforcer la réinsertion socio-professionnelle

- Poursuivre le développement des partenariats avec le secteur marchand, non-marchand et de l'économie sociale pour amener les allocataires sociaux vers le travail.
- Encourager les collaborations avec l'Instance Bassin Enseignement qualifiant-Formation-Emploi (IBEFE) de Huy-Waremme, la Mission Régionale Huy-Waremme (MIRHW), le FOREM (service public de l'emploi et de la formation professionnelle en Wallonie), l'Agence Locale pour l'Emploi (ALEm) et autres institutions compétentes afin de remettre les bénéficiaires du Revenu d'Intégration Sociale (RIS) à l'emploi.
- Lutter contre la fracture numérique.
- Encourager les jeunes bénéficiaires à s'engager dans un service citoyen ou dans toute autre structure similaire.
- Travailler en partenariat avec l'ALEm et la Commune en vue de réaliser un Job Day tous les 2 ans.

## L'administration et accessibilité des services

- Encourager la formation continue des agents de terrain.
- Assurer l'évaluation récurrente de nos agents afin de permettre l'évolution de carrière.
- Mettre à jour toutes les descriptions de fonction de nos agents afin de répondre aux besoins actualisés de nos services.
- Lutter contre les cyber-attaques et sécuriser les données partagées en ligne avec tous nos collaborateurs.

## **Objectif « Communiquer Ensemble »**

- Renforcer la communication des actions menées.
- Ventiler davantage nos budgets pour une vision plus ciblée des moyens.
- Renforcer les procédures afin de garantir une prise de position équitable pour tous les acteurs.

En conclusion, nous terminerons par une maxime de Saint Exupéry : « *Ce qui importe, ce n'est pas d'arriver, mais d'aller vers* ».